



Grenoble, le 21 janvier 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

Un véhicule percute un loup sur la RD1091

Dans la nuit du 20 au 21 janvier 2015, un loup a été percuté par un véhicule sur la RD1091 entre les communes de Livet-et-Gavet et Bourg d'Oisans.

Les personnels du service départemental de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage de l'Isère ont pris en charge le cadavre qui fera l'objet d'une autopsie.

Ce loup ne serait pas décompté du nombre maximum de loups qui peuvent être détruits pour la période 2014-2015.

Contact presse :
Préfecture de l'Isère – Service communication
04-76-60-48-05 ou communication@isere.pref.gouv.fr